

MISE EN DANGER, DÉMONSTRATION DE FORCE ET DISSUASION

À rebours du discours officiel, un maintien de
l'ordre exceptionnel et liberticide lors de la
manifestation parisienne du 18 septembre 2025



Le 18 septembre à Paris, l'Observatoire a constaté une inquiétante démonstration de force de la part des autorités, à travers un dispositif policier d'une ampleur exceptionnelle, l'emploi de nouvelles grenades toujours plus dangereuses, et un usage massif, indiscriminé et disproportionné de la force, traduisant une atteinte évidente à la liberté de manifester.

UN DISPOSITIF DE MAINTIEN DE L'ORDRE INSTAURANT UN CLIMAT DE PEUR

Le dispositif de maintien de l'ordre déployé a **largement dépassé ce qui est habituellement observé** dans ce type de rassemblement : présence de blindés de la gendarmerie (« Centaures »), déploiement de canons à eau, installation de grilles anti-émeute...

Cet arsenal spectaculaire traduit une **posture confrontationnelle**, et, in fine, un **climat de dissuasion et de crainte** parmi les manifestant·es.



De gauche à droite : Blindé de la gendarmerie ("Centaure"), barrières anti-émeute et engin lanceur d'eau ("canon à eau")

DES TENTATIVES DE DÉSESCALADE RAPIDEMENT DÉLAISSÉES POUR UNE STRATÉGIE D'EXACERBATION DES TENSIONS

Au début de la manifestation, l'Observatoire a relevé certaines **pratiques de désescalade** de la part des gendarmes, notamment en tête de cortège, où ils ont pris de la distance avec les manifestant·es après des jets de projectiles.

L'équipe d'observation a constaté à partir de 15h23 un **changement de stratégie**, avec le positionnement d'une CRS FAR et d'une compagnie d'intervention à quelques mètres du cortège alors que les forces de l'ordre se tenaient jusqu'alors à distance du cortège. Cette manœuvre frontale a **immédiatement exacerbé les tensions** avec notamment des jets de projectiles.

Dès lors, celles-ci n'ont cessé de croître tout au long de l'après-midi, jusqu'à ce que la police fasse usage de la force à 16h13, après avoir été visée par des jets de projectiles. Cette évolution montre comment des **choix stratégiques peuvent transformer une situation initialement calme en une situation confrontationnelle**.

Lors du recours à la force à 16h13, l'équipe d'observation a constaté un **usage massif et disproportionné** de grenades lacrymogènes mais aussi de grenades explosives qui ont **touché indistinctement toutes les personnes se situant dans ou à proximité de la tête de cortège.**

Quelques minutes plus tard, à 16h29, lors d'un bond offensif d'une compagnie d'intervention, au moment où les agents revenaient vers leur position initiale, l'un d'eux **s'en est pris violemment à six journalistes en se ruant vers eux et les poussant un par un, certains finissant au sol.**



À l'arrivée place de la Nation, à partir de 17h30, l'équipe d'observation a constaté de nombreux bonds offensifs des forces de l'ordre, accompagnés de l'usage répété de grenades et d'un tir de LBD. Les agents **ont blessé plusieurs personnes, dont certaines sévèrement au niveau du crâne.** Plusieurs de ces bonds offensifs ont donné lieu à des interpellations. La question de la proportionnalité de la force employée se pose alors : pour interpellé une seule personne, plusieurs manifestant·es ont été projeté·es au sol ou directement exposé·es aux effets des grenades.

Ce type d'intervention correspond à une pratique régulièrement dénoncée par l'Observatoire. Elle traduit un **primat de l'objectif d'interpellation sur celui qui viserait à contenir les tensions et de sécuriser l'espace et les personnes qui s'y trouvent.**

Si certaines personnes ont participé aux affrontements avec la police, le reste du cortège, qui poursuivait son arrivée sur la place, a lui aussi subi ces interventions policières. **Ces pratiques de mise en danger collective sont extrêmement préoccupantes.**

USAGE DE NOUVELLES GRENADES ASSOURDISSANTES : DES ARMES TOUJOURS PLUS PUISSANTES ET DANGEREUSES, SANS AUCUNE COMMUNICATION OFFICIELLE

À au moins 15 reprises les forces de l'ordre ont fait usage d'une **nouvelle grenade assourdissante de type GL**. L'Observatoire s'alarme de l'usage de ces armes **très dangereuses et potentiellement mutilantes**.

Leur récente introduction dans l'arsenal policier n'a fait l'objet d'aucune communication de la part des autorités.

Si de rares articles de presse en ont fait état, **aucune information officielle n'a été donnée sur leurs effets, leurs risques et leurs règles d'emploi**.

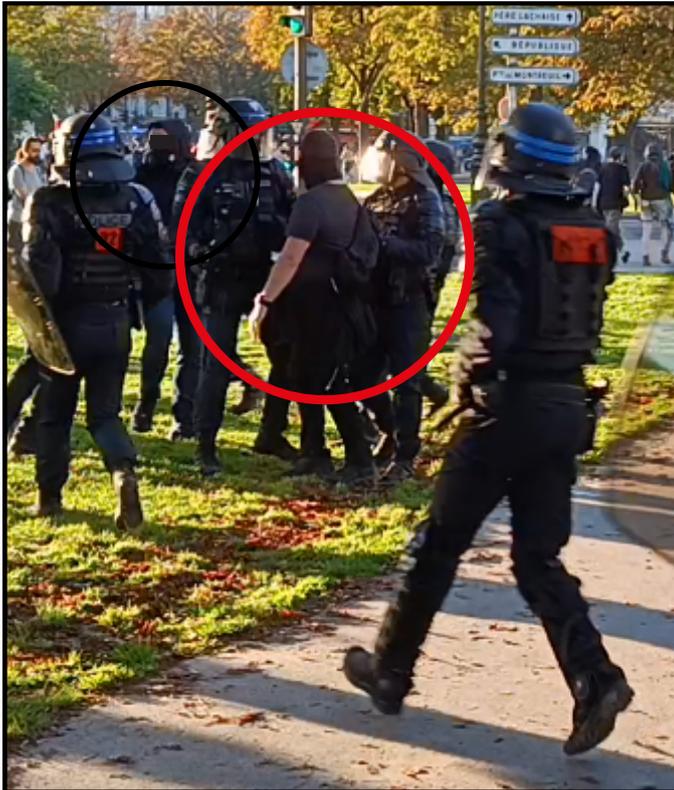
ZOOM SUR LES GRENADES TYPE « GL »

À ce jour, seule la police brésilienne utilise ce type de grenades. Or, le gouvernement de l'État de São Paulo a demandé un réexamen de leur usage, soulignant que « plusieurs grenades ont, en plus d'exploser tardivement, projeté des fragments à plus de 42 mètres ».14

Leur détonation peut atteindre un niveau sonore de 175 décibels, dépassant les 165 décibels de la plus puissante grenade dont disposaient, avant l'introduction des GL, les forces de maintien de l'ordre en France.

Selon le média Politis, « Un document de l'académie militaire d'Agulhas Negras au Brésil informe que "la grenade doit être lancée pour exploser à une distance d'au moins 10 mètres" des personnes pour éviter les risques ». Malgré cette distance minimale recommandée par le fabricant, **l'Observatoire a constaté un emploi de la grenade qui la conduisait à exploser à plusieurs reprises à moins de deux mètres des pieds de manifestant-es**.

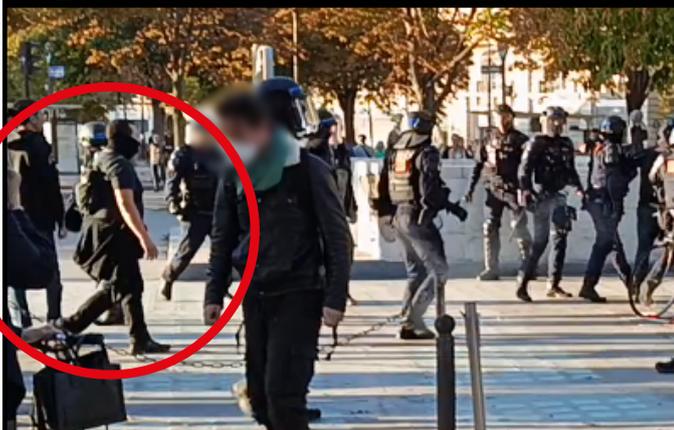
DES ARRESTATIONS ALÉATOIRES : UN AGENT EN CIVIL MASQUÉ INTERPELLÉ PAR SES COLLÈGUES



Enfin, l'équipe d'observation a constaté la présence de **policiers en civil, parfois entièrement vêtus de noir et masqués**, se mêlant au cortège et passant des barrages policiers sans subir les fouilles réservées aux manifestant·es.

A 18h57, place de la Nation, une compagnie d'intervention a effectué un bond offensif et a appréhendé deux individus vêtus de noir et masqués, avant de relâcher immédiatement l'un des deux qui a ensuite accompagné tranquillement les policiers vers leur position derrière une ligne de barrage formée par leurs collègues. Il est donc vraisemblable que cet individu ait été un agent en tenue civile.

Cet événement montre non seulement la confusion créée par la présence d'agents infiltrés, mais aussi le caractère hasardeux de certaines interpellations.



De haut en bas :

*Photo 1 : Interpellation individu A (capuche + masque noir) et **individu B** (t shirt + cache cou noir) place de la Nation 18h57*

*Photo 2 : **Individu B** relâché, individu A interpellé, place de la Nation 18h57*

*Photo 3 : **Individu B** accompagne le groupe derrière barrage de police, place de la Nation 18h57*

UN RÉCIT OFFICIEL CONTREDIT PAR LA RÉALITÉ DES OBSERVATIONS

Alors que le ministre démissionnaire de l'Intérieur déclarait le soir de la manifestation : « Nous avons permis de garantir la liberté de manifester tranquillement, paisiblement et je crois dans de bonnes conditions », l'Observatoire alerte au contraire sur les **nombreuses atteintes aux droits et à la liberté de manifester constatées.**

Ces écarts entre le discours officiel et la réalité observée soulignent une fois de plus le **manque de transparence des autorités à propos des pratiques policières. L'inadéquation des moyens déployés au regard de l'impératif de respect des droits fondamentaux** ne peut qu'inquiéter.

CONCLUSION

La manifestation du 18 septembre 2025 à Paris illustre une tendance préoccupante : les dispositifs de maintien de l'ordre déployés sont toujours plus massifs et **l'écart entre le discours officiel et la réalité du terrain toujours plus marqué.**

Ces observations confirment que, loin de se limiter à des incidents isolés, **la violence et l'opacité dans l'usage de la force et le recours à des armes toujours plus dangereuses** deviennent une constante. Elles ont un effet direct et désastreux sur la liberté de manifester et la sécurité des participant·es.

L'Observatoire Parisien des Libertés Publiques

Créé en 2019, l'observatoire parisien des libertés publiques est un collectif indépendant créé à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme (Fédération de Paris) et du Syndicat des avocats de France (Paris). Il se fixe comme objectifs de documenter les pratiques policières, les procédures administratives et judiciaires, et d'informer de leurs droits les personnes concernées par ces pratiques.

Des observatrices et observateurs sont présent·es sur les lieux où s'exercent ces pratiques et recueillent des témoignages. Des rapports et analyses sont rendus publics afin de sensibiliser les citoyen·nes, les acteur·ices de la justice et les pouvoirs publics et d'alimenter le débat public.

Pour nous contacter



@obsparisien



@ObsParisien

contact@obs-paris.org

<https://obs-paris.org>